

Initiatives ministérielles

Ce n'est pas seulement le fait que le gouvernement transfère le fardeau aux gouvernements provinciaux. La question, c'est qu'on transmet au pays le fardeau d'une dette qu'il devra payer pendant des années à venir, car comme je l'ai dit au début, rien n'est gratuit dans ce monde. D'autres États, que ce soit en Europe ou en Asie dans le Pacifique, ne se contentent pas d'injecter ces fonds nécessaires. Ils commencent à élargir l'écart qui existe entre leur pays, leur économie, leurs programmes de formation et d'apprentissage et les nôtres. L'Europe 92 est arrivée. Elle est ici. Ces pays se sont repris en main. Nous n'avons pas encore de libre-échange entre nos provinces. Nous devons nous secouer. Lorsque je dis «nous», j'entends notre pays. J'entends ce Parlement qui parle au nom du pays, du moins comme il l'a fait aujourd'hui et comme il le fera, espérons-le, à l'avenir.

• (1720)

Si nous voulons vraiment doter nos jeunes de la meilleure éducation possible et si nous désirons vraiment offrir à nos concitoyens des programmes de formation et d'apprentissage, pourquoi alors depuis quelques années ces paiements de transfert sont-ils si inférieurs au taux d'inflation ou au taux de croissance de notre PNB? Pourquoi? Cette question reviendra pour nous hanter.

Ce gouvernement regarde toujours en arrière pour nous rappeler des choses qui remontent à 1981, 1972 et 1953. Le défi qui se pose à ce gouvernement, ce n'est pas de mal citer l'histoire, c'est d'avoir une vision de l'avenir. À ce compte-là, le budget était un échec tout comme le projet de loi C-60.

M. René Soetens (Ontario): Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir prendre la parole pour dire que je suis déçu de ce que j'ai entendu.

J'ai bien entendu la remarque concernant notre façon de faire référence aux années 1981, 1982 ou 1983. Je respecterai le désir du député en n'y faisant pas références.

Toutefois, il a lui-même parlé de la période, depuis 1984, qui correspond à notre mandat au pouvoir et il a fait état du fait que nous avons diminué les paiements de transfert, que nous n'avons pas accordé des augmentations correspondant au taux d'inflation, etc.

Le député vient de l'Ontario, de la circonscription de York-Ouest, si je ne m'abuse. Moi aussi, je représente une circonscription de l'Ontario, d'ailleurs assez proche de la sienne.

Dans les renseignements mis à la disposition de tous, je note que de 1984 à 1991-1992, le gouvernement canadien a transféré environ 9,9 milliards de dollars à l'Ontario, soit une augmentation de 62 p. 100 du financement durant cette période, ce qui dépasse de loin le taux d'inflation.

J'aimerais faire remarquer au député que, durant cette période de forte augmentation, les problèmes qu'il a mentionnés quant aux programmes de formation et d'enseignement existaient déjà et ne se réglèrent pas malgré tout l'argent qui leur était consacré.

Permettez-moi de pousser plus loin l'analyse. Il a déclaré que notre budget ne tient pas compte des chômeurs ni des problèmes économiques, qu'il ne renferme aucun stimulus ni aucun encouragement; je crois qu'il a employé le mot «aucun» suivi de huit ou dix qualificatifs différents pour montrer à quel point ce budget était désastreux.

Il est malheureux qu'il n'ait pas fait valoir aux yeux de ses électeurs l'aspect bénéfique de ce budget pour sa circonscription, pour la mienne et pour toutes les circonscriptions en Ontario où les usines sont nombreuses. Dans le secteur manufacturier, nous avons amélioré la déduction pour amortissement. Cette mesure est excellente pour les investissements et pour la création d'emplois. Nous avons réduit la retenue d'impôt sur les dividendes pour les fabricants, ce qui aura un effet positif sur ce secteur. Nous avons également réduit le taux d'imposition des fabricants.

J'ignore si General Motors est une entreprise importante dans sa circonscription, mais dans la mienne, General Motors emploie beaucoup de gens, tout comme Chrysler et de nombreuses multinationales du secteur de la fabrication. Nous venons de réduire le taux d'imposition. Cela permettra à ces entreprises de créer plus d'emplois.

Nous avons introduit des obligations pour le financement des petites entreprises, un fonds de capital de risque. Toutes ces mesures sont bénéfiques à l'Ontario.

Je regrette que le député ait décidé de ne pas tenir compte de toutes ces mesures bénéfiques pour l'Ontario dans sa critique de notre budget.

Enfin, le député a parlé de la formation et de l'éducation. Nous avons réservé 3,4 milliards de dollars pour les programmes de formation et de recyclage de la main-d'oeuvre.

Que le député sache que je ne veux pas regarder en arrière parce que je respecte son opinion. Mais j'aimerais que lui se tourne vers l'avenir. Le gouvernement fédéral consacre 3,4 milliards de dollars à la formation. Le